



L'Union européenne débloque 394 millions d'euros sur le milliard prévu

La Commission européenne a adopté le 29 avril une série de projets, d'un montant total de 394 millions d'euros, visant à soutenir l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Il s'agit de la deuxième décision de financement arrêtée dans le cadre de la « *facilité alimentaire* » d'1 milliard d'euros adoptée à la fin de l'an dernier ([Lettre hebdo n°234](#) et [Lettre hebdo n°251](#)) pour faire face à la crise alimentaire. Louis Michel, Commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, a souligné qu'« *en cette période de difficultés économiques mondiales, l'agriculture peut offrir de bonnes perspectives de croissance aux nations en développement et contribuer à la relance de leurs économies, raison pour laquelle l'aide de l'Europe dans ce secteur est aussi cruciale.* » Les projets financés auront pour objet d'améliorer l'accès aux intrants et services agricoles, d'accroître la production agricole en s'appuyant sur le microcrédit, les infrastructures rurales ou encore sur la formation. D'autres activités servant de « *filet de sécurité* » permettront des transferts sociaux en faveur des groupes de population vulnérables. Il s'agit en particulier de financer des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre.

194 millions d'euros seront directement affectés à des projets et des programmes en faveur de 23 pays en développement : Bénin, Bolivie, Burundi, Cambodge, Guatemala, Jamaïque, Kenya, République kirghize, Laos, Lesotho, Madagascar, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, territoires palestiniens, Philippines, Sénégal, Somalie, Sri Lanka, Togo, Yémen et Zambie. Ces fonds transiteront par des organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement agricole (Fida), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale ou le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La seconde partie des 394 millions d'euros débloqués, c'est-à-dire 200 millions d'euros, transitera par des acteurs non étatiques, tels que des Organisations non gouvernementales et le secteur privé. En mai, la Commission les invitera officiellement à présenter les propositions financières relatives à leurs projets. Trente-cinq pays en développement peuvent bénéficier de projets dans le cadre de cette deuxième tranche.

Un atelier international pour adapter l'agriculture aux changements climatiques en Afrique

A l'initiative de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Service météorologique espagnol et de leurs partenaires, 70 experts et décideurs se sont réunis du 27 au 30 avril à Ouagadougou, au Burkina-Faso, afin de formuler des recommandations pour l'adaptation aux changements climatiques des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et des pêches en Afrique de l'Ouest.

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique. Selon le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental OMM/PNUJ sur l'évolution du climat (GIEC), la pluviométrie annuelle en Afrique de l'Ouest a diminué de 20 à 40% entre la période 1931-1960 et la période 1968-1990. D'après les projections du GIEC, l'Afrique connaîtra très probablement, au XXI^e siècle, un réchauffement qui aura pour effet de réduire la durée de la période de végétation et le potentiel de rendement des cultures dans une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest. Dans certains pays, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient diminuer de moitié d'ici à 2020. « *Ces contraintes nécessiteront l'élaboration et la mise en application des méthodes les plus appropriées pour résoudre les questions concernant la vulnérabilité au temps, au climat et à l'eau, domaine qui relève de la compétence de l'OMM* » a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud, à l'ouverture de l'atelier. Parmi les stratégies abordées dans le cadre de l'atelier figurent : l'exploitation plus efficace des ressources en eau; l'utilisation de nouvelles variétés; la modification du calendrier d'ensemencement; le perfectionnement des méthodes de lutte contre les ravageurs, les maladies et les adventices; et une meilleure utilisation des prévisions climatiques saisonnières afin de réduire les risques liés à la production. Les organisateurs estiment que de telles mesures pourraient neutraliser les effets négatifs des changements climatiques et permettre de tirer parti de leurs effets positifs.

Pascal Lamy reste à la tête de l'Organisation mondiale du commerce

Le 30 avril, Pascal Lamy a été reconduit à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour un nouveau mandat de quatre ans. Pascal Lamy étant le seul candidat, sa nomination a été validée par consensus des 153 membres de l'OMC. « *Je suis certain que les quatre prochaines années seront difficiles... mais je suis sûr que nous pourrions sortir indemnes de la tempête* », a expliqué Pascal Lamy aux ambassadeurs réunis en conseil extraordinaire. Il a expliqué que « *conclure le cycle de développement de Doha doit rester notre priorité numéro un* » et que cela constitue un « *test décisif de notre capacité collective à renforcer le système global du commerce* ».

Sources : AFP, Union européenne, Les Echos, Rfi, OMM, Reuters.